



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
CALVISSON DU 4 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux et le quatre avril à 18H30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la LOI, dans la salle du foyer communal sous la Présidence de Monsieur André SAUZEDE.

Date de convocation : 28 mars 2021

Date d'affichage de la convocation : 28 mars 2021

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 22

Nombre de procurations : 3

Nombre de voix : 25

Etaient présents :

M. André SAUZEDE, Mme Véronique MARTIN, M. Jean-Claude MERCIER, Mme Christiane EXBRAYAT, M. Alex DUMAS, Mme Martine VILLENEUVE, M. Grégory THERON, M. Alain HERAUD, M. Ange MONROIG, Mme Laurence COURT, Mme Béatrice LECCIA, M. Jean-Christophe MORANDINI, Mme Corine BONFANTI, M. Franck FLAMENT, Mme Clémentine BOUVIER, Mme Marie-Claire BALSAN, M. Yves RIMEY, Mme Françoise PANAFIEU, M. Grégory FERNANDEZ, M. Dominique DEVOGELAERE, M. Julien BARONI, Mme Jennifer EUZET

Absents excusés :

Mme Janet ZARAGOVA donne procuration à Mme Martine VILLENEUVE

Mme Patricia ESCARIO

M. Maxime CLERC

M. Frédéric BRAUGE

Mme Coralie CHAGNEAU donne procuration à Mme Christiane EXBRAYAT

M. Philippe RENIER

Mme Delphine PLOVIER donne procuration à M. Ange MONROIG

Secrétaire de séance : M. Ange MONROIG

**DEL2022 27 – Budget principal 2022 - Subvention aux écoles**

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée la décision de soutenir les projets éducatifs des écoles par le biais d'une subvention unique d'un montant de 100,00€ par classe.

Aussi au titre de l'année scolaire 2021-2022, cela représente :

- 800 € pour le groupe scolaire de l'Ile Verte,
- 1000 € pour le groupe scolaire Roger Leenhardt,
- 500 € pour l'école maternelle le Petit Prince.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'approuver le versement d'une subvention aux différentes coopératives scolaires pour un montant total de 2300 €, équivalent à 100€ par classe,
- D'autoriser Monsieur le maire à signer tous les documents se rapportant à cette délibération.

Vote :

Présents	22
Procurations	03
Nombre de voix	25
Pour	25
Contre	00
Blancs	00

Lu et approuvé, ont signé le maire et les membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre.

Le maire,  
André SAUZEDE

